

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le lundi 18 décembre 2006, à 19 h, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield, à la suite de l'avis de convocation dûment signifié à chacun des membres du conseil.

Sont présents à cette séance spéciale les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Claude Reid, Robert Savard, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Est absent M. le conseiller Roger Levert.

Sont également présents M. André Hallé, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte et présente un exposé des prévisions budgétaires pour l'année 2007.

Prévisions budgétaires  
pour l'année 2007.  
Adoption

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2007 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est

2006-12-758  
Proposé par M. Pierre-Paul Messier  
Appuyé par M. Robert Savard  
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte, pour l'exercice financier 2007, un budget équilibré de 53 575 288 \$.

ADOPTÉ

Programme triennal d'immobilisations  
2007-2008-2009. Adoption

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009 est déposé devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est

2006-12-759  
Proposé par M. Normand Amesse  
Appuyé par M. Denis Laître  
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009, au montant de 97 053 077 \$, se détaillant comme suit:

- 2007: 28 391 077 \$;
- 2008: 38 769 000 \$;
- 2009: 29 893 000 \$.

ADOPTÉ

Publication d'un document explicatif  
du budget 2007 et du programme triennal  
d'immobilisations 2007-2008-2009

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

Il est

2006-12-760

Proposé par M. Claude Reid  
Appuyé par M. Jacques Smith  
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield décrète qu'un document explicatif du budget 2007 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009 soit publié dans *Le Journal Saint-François*.

ADOPTÉ

Période de questions

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

Levée de l'assemblée

À 19 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est

2006-12-761

Proposé par M. Jean-Marc Rochon  
Appuyé par M. Pierre-Paul Messier  
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève sa séance du 18 décembre 2006 spécifique à l'adoption du budget 2007 et du programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009.

ADOPTÉ

---

Denis Lapointe, maire

---

Alain Gagnon, greffier